

Communiqué du groupe **EELV du Cher** au sujet du projet de plateforme logistique à Vierzon

A Vierzon, le parc technologique de Sologne a été créé en 2010 sur 87 ha de terres arables en bordure de forêt. Une partie était destinée à des activités de logistique, et c'est dans ce cadre que la société VIRTUO projette d'y construire une plateforme logistique pour installer un opérateur-exploitant dont l'identité n'a pas été révélée à ce jour. Pour ce projet, la ville de Vierzon a signé un compromis de vente avec la société VIRTUO concernant une parcelle de 17 ha sur laquelle sera construit un entrepôt de 8,8 ha.

Aujourd'hui, il convient de s'interroger sur la pertinence de cette installation.

En premier lieu, cette installation constitue une artificialisation des sols clairement en contradiction avec les orientations du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) voté par la région Centre Val-de-Loire. Sous l'impulsion des écologistes celles-ci ont retenu la division par deux la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers d'ici 2025 et la réduction de l'artificialisation des espaces agricoles, naturels et forestiers, en particulier en recyclant au maximum le potentiel des friches, pour tendre vers un solde zéro mesuré à l'échelle régionale en 2040, avec le principe « ERC » (Éviter, Réduire, Compenser) comme règle d'application.

Dorénavant, les objectifs du SRADDET doivent être « pris en compte » dans les documents d'urbanisme infra-territoriaux, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat, Plan Climat Air Énergie Territorial, Schéma de Cohérence Territoriale, ceux-ci devant « ne pas s'écarter des orientations fondamentales » du schéma régional. La communauté de communes doit s'appuyer sur ces documents stratégiques ou réglementaires, qui lui sont opposables pour certains, pour façonner de manière cohérente et écologiquement vertueuse, le territoire de demain. C'est ce que les élu(e)s d'aujourd'hui légueront aux habitant.es de demain.

Tous prennent en compte les enjeux environnementaux, à l'image du PCAET pour lequel la communauté de commune s'est engagée en 2018 (*pour rappel ses objectifs sont : réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire / adapter le territoire aux effets du changement climatique afin d'en atténuer la vulnérabilité / limiter la pollution atmosphérique*), et à l'évidence ce projet VIRTUO s'inscrit en terme d'impacts environnementaux, en total opposition avec cette feuille de route « cohérente et vertueuse » portée à diverses échelles par tous ces documents.

Au sujet de la qualité de l'air, sujet majeur de santé publique, la préfecture du Cher à récemment alerté d'un dépassement du seuil de recommandation pour les particules en suspension, fixé à 50 µg/m³ (PM10). Sur Vierzon, l'indice de la qualité de l'air au 03/03/2021 est estimé entre 51 et 100 µg/m³ (PM10) *Lig'Air.fr. Les taux sont dits mauvais et ont donc un impact direct sur la santé (risques cardio-vasculaires, problèmes respiratoires ...).

Ce projet de plate-forme logistique aura pour conséquence d'augmenter considérablement la circulation de nouveaux véhicules chaque jour, ce qui aggravera encore davantage cette situation, avec toutes les conséquences qui en découlent pour les habitant.es de ce territoire, de manière irréversible, et pour très longtemps !

Un projet de hangar et de parking de 88 000 m², sur une emprise foncière de 170 000 m², contribue à la destruction accélérée des terres cultivables et des espaces naturels. Dans une ville qui compte de nombreuses friches à réhabiliter, cette fuite en avant n'est pas soutenable.

La nécessaire cohérence en matière d'aménagement et de développement, renvoie à la **hiérarchisation des enjeux**. L'AIR, L'EAU, L'ENVIRONNEMENT, sont des richesses vitales du territoire, cela va sans dire, personne ne peut plus le nier à lumière des crises écologiques qui se multiplient, et de l'évidence du dérèglement climatique dont les effets délétères ont déjà commencé à se faire sentir de manière douloureuse, notamment pour les personnes les plus vulnérables. Des promesses de création d'emplois assez hypothétiques à moyen / long terme doivent-elles être privilégiées au détriment de la nécessité impérieuse de sauvegarder ces richesses vitales, dont nous avons la responsabilité d'en assurer la préservation au profit des générations futures ?

En deuxième lieu, installer une plate-forme logistique dans une zone dépourvue de tout raccordement au rail, revient à alimenter le transfert déjà bien entamé du fret ferroviaire vers le fret routier. Une telle orientation est clairement contradictoire avec la défense du climat. Elle est paradoxale dans une ville comme Vierzon, à la longue tradition ferroviaire, et dans une région qui a consenti de lourds investissements pour électrifier la ligne Vierzon – Saint Pierre des Corps, axe majeur de développement économique vertueux compte tenu des enjeux environnementaux. À Vierzon, le transport ferroviaire est une évidence ... privilégier le transport routier est une vision opportuniste de court terme. A Vierzon, plus encore qu'ailleurs, le rail doit être la matrice de tout projet logistique.

En troisième lieu, ce projet tout routier s'inscrit dans une offensive du e-commerce qui a pour effet de concurrencer le commerce de proximité et de vider nos centres-villes de leur substance. Des projets de ce type se multiplient dans de nombreux territoires, Salbris, Romorantin, Amboise, Mer ... la Région Centre Val de Loire ne fait pas exception à la règle. **Parmi d'autres, donc, Vierzon est devenue une des cibles des promoteurs d'une forme de développement économique qui s'accélère avec la montée en puissance du e-commerce**

Dans le plus grand mépris des richesses vitales des territoires concernés, de la tranquillité et de la santé de leurs habitant.es, et sans aucun gage de tenir toutes les promesses alléchantes de création d'emplois faites pour « vendre » leurs projets, cette nature de commerce prospère sur l'hypothèse de ressources planétaires infinies permettant de vendre toujours plus, ce qui est un leurre. Il s'appuie aussi sur des logiques de diminution des coûts, afin de vendre toujours plus, mais aussi au plus grand nombre, sans considération pour les conditions sociales de fabrication, et l'impact environnemental des processus de production et de distribution. Ce modèle, fruit de la dérèglementation du commerce international est à bout de souffle, il se heurtera tôt ou tard aux limites des ressources qu'il consomme outrageusement, et rend nos sociétés excessivement vulnérables comme la crise sanitaire que nous traversons vient de nous le démontrer.

Pour conclure,

Pour toutes ces raisons les écologistes appellent tous nos concitoyens à se saisir de l'ensemble de ces enjeux. Ils se félicitent que l'annonce de l'installation de la plateforme ait d'ores et déjà ouvert le débat sur le projet. Les écologistes misent sur la décision collective éclairée par la délibération démocratique. **Ce qui doit être pesé, en toute transparence, de manière constructive, dans ce débat :**

- Concernant l'artificialisation : le développement de la ville doit-il continuer à se faire aux dépens des espaces restés naturels, ou au contraire en réinvestissant les friches

- Concernant la promesse d'emplois : Les emplois promis seront-ils au rendez-vous ? Seront-ils durables et avec des conditions de travail décentes. Et comme le développement des plateformes détruit le commerce de centre-ville, n'y aurait-il pas plus d'emplois détruits que d'emplois promis ?

- Concernant les alternatives en matière de logistique : comment utiliser les infrastructures existantes, lignes électrifiées, port franc, pour développer le ferroutage et une intermodalité rail – route à la place d'un développement du tout camions ?

Les écologistes soutiennent que pour préparer l'avenir, l'ensemble des territoires doivent penser dès maintenant les alternatives économiques qui permettront de construire un nouveau modèle résilient au service des habitant.es et préservant la nature et ses ressources. Tout débat doit permettre de se projeter collectivement dans un processus de transition sociale et écologique.

Sur l'ensemble des territoires où cette question se pose, les éléments de réflexion, les pistes de travail mises « sur la table » convergent : Plutôt soutenir les acteurs économiques locaux existants, du secteur privé (commerçant.es, artisans, TPE /PME, auto entrepreneurs ...) et ceux de l'économie sociale et solidaire, dans des secteurs économiques d'avenir (économie verte, économie circulaire, ESS, écologie industrielle et territoriale, écoconception, ferroviaire, isolation thermique , bien-être/ aide à la personne, énergies renouvelables ...). La nécessité de mettre en œuvre de nouveaux outils pour accompagner des transitions économiques en rupture avec l'existant, notamment dans l'industrie, le Bâtiment, ou le secteur de l'énergie. Tout l'argent investi dans des projets climaticides est de l'argent qui manquera pour des projets d'utilité sociale et environnementale

Les écologistes ne soutiennent donc pas ce projet et considèrent qu'au regard des lourdes conséquences qu'impliquent sa mise en œuvre, la décision en revient aux Vierzonnais.es et à l'ensemble des autres habitant.es du bassin de vie qui en partagerons les éventuels bénéfices, et surtout l'ensemble des nuisances qui sont inévitables ... **A Vierzon comme ailleurs les écologistes affirment que ce débat est non seulement nécessaire, il est la condition indispensable pour réussir collectivement à opérer les changements qui nous permettront de faire face aux défis sociaux et écologiques que nous devons affronter dès maintenant !!!**